

DOCUMENT DE REFERENCE
Portage staphylocoques dorés résistants
à la métilcilline ou MRSA – EMS et
institutions spécialisées pour adultes

Code : REF-173_F
Fichier : F:\QUALITE - SMC\Processus de prestations\Surveillance du système sanitaire\HPCI
Version : 4 du 22.01.2026

Informations générales

Informations générales sur l'agent infectieux	<ul style="list-style-type: none"> • MRSA = staphylocoques dorés résistants à la métilcilline • Survit plusieurs jours dans l'environnement • Bactérie résistante aux antibiotiques de la classe des pénicillines
Mode de transmission	<ul style="list-style-type: none"> • Par contact direct, exemple : de personne à personnes, via les mains • Par contact indirect lorsque l'on touche l'environnement ou le matériel contaminé
Durée de la colonisation	Variable, de plusieurs semaines à plusieurs années
Mesures Additionnelles (MA) à mettre en place sur avis médical	<p>AUCUNE, seule les Précautions Standard suffisent en l'absence d'infection au MRSA</p> <p>10 PRÉCAUTIONS STANDARD</p>

Prise en charge du résident.e

Mesures spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Décolonisation protocole • En cas de transfert, indiquer sur le dossier si la-le résident.e est porteur de MRSA
Chambre	<ul style="list-style-type: none"> • Lors de portage au MRSA à l'admission en EMS : chambre double possible • Lors de portage au MRSA en cours de séjours à l'EMS en chambre double : en l'absence de facteurs de risque du voisin-e de chambre, ne pas déplacer la-le résident.e de chambre
Sanitaire	Pas de mesure particulière

Circulation	<p>Si incapacité à maintenir le site porteur hermétiquement fermé (exemple par un pansement étanche ou une protection urinaire étanche ou sonde vésicale sans fuite) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La-le résident.e porteur au MRSA reste en chambre jusqu'à guérison de la plaie ou instauration de protection ou sonde vésicale étanche • Ne participe pas aux animations et au repas en salle à manger • Limiter les déplacements aux besoins vitaux <p>Si le site porteur est hermétiquement fermé (exemple par un pansement étanche ou une protection étanche ou une sonde vésicale sans fuite) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La-le résident.e porteur au MRSA circule librement, participe aux animations en collectivité et au repas en salle à manger
Equipement de Protection Individuel (EPI) pour le personnel	<p><u>En cas de portage au MRSA :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Respect des Précautions Standard (PS) (désinfection des mains avec de la solution hydroalcoolique, port de gants seulement si risque de contact avec des liquides biologiques, les muqueuses ou lésion de la peau et surblouse seulement si risque de projection à des liquides biologiques ...)
Matériel de soins	<ul style="list-style-type: none"> • Désinfection du matériel de soin à usage multiple après chaque utilisation • Privilégier le matériel à usage unique
Evacuation du linge et vêtements	<p>Filière habituelle, selon les Précautions Standard, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sacs à linge usuels dans le vidoir, double emballage si souillé avec des liquides biologiques • Ne pas rincer le linge et/ou habit souillé à cause des risques de projection
Evacuation de la vaisselle	Aucune procédure particulière, suivre la filière habituelle (pas de vaisselle jetable)
Elimination des déchets	Filière habituelle, selon les Précautions Standard
Voisin.e de chambre	<ul style="list-style-type: none"> • La-le voisin.e de chambre peut circuler librement • Selon avis médical et si facteur de risque, dépistage par frottis du nez, gorge et plis inguinaux
Visites	<ul style="list-style-type: none"> • Autorisée • Ne pas s'asseoir sur le lit • Désinfection des mains avant d'entrer en chambre et en sortant de la chambre

Nettoyage/Désinfection	
Matériel de soins	Nettoyage/Désinfection du matériel de soins entre chaque résident.e avec le détergent-désinfectant habituel
Linge et vêtements	<p>Selon les Précautions Standard :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nettoyage de la literie et du linge de bain à la machine à 60°C • Nettoyage des vêtements du résident.e à minimum 40°C • Changer le linge de lit et le linge de bain dès souillures et selon les règles institutionnelles
Environnement	<p>Planification du nettoyage de la chambre en dernier.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nettoyage/Désinfection de l'environnement direct du résident.e (table de nuit, moyens auxiliaires, téléphone, sonnette, accoudoirs, télécommande ...), des sanitaires et du sol avec le détergent-désinfectant habituel

Nom et emplacement du fichier	Page	Date
Document de référence Portage staphylocoques dorés résistants à la méticilline ou MRSA/site internet HPCI Fribourg	2 / 5	5/7/2026

Déclaration obligatoire

Médecin cantonal

Non, sauf si flambée (≥ 2 situations), les cas doivent être déclarés dans un délai de 24 heures via le formulaire de [OFSP](#)
A l'adresse e-mail : maltrans@secu.fr.ch

Références

- Document adapté selon les recommandations nationales de Swissnoso "Prevention and control of MDRO in the non-outbreak setting" ([Version 1.0, octobre 2021, 1MB](#))
- Selon Guide pratique 2024 de prévention et de traitement des infections en établissement médico-social

Nom et emplacement du fichier	Page	Date
Document de référence Portage staphylocoques dorés résistants à la méticilline ou MRSA/site internet HPCI Fribourg	3 / 5	5/7/2026

A plastifier et à coller sur la porte d'entrée de la chambre

Nom et emplacement du fichier	Page	Date
<i>Document de référence Portage staphylocoques dorés résistants à la métililine ou MRSA/site internet HPCI Fribourg</i>	4 / 5	5/7/2026

RESUME DES MESURES SPECIFIQUES

Précautions Standard **UNIQUEMENT**

10 PRÉCAUTIONS STANDARD



1 HYGIÈNE DES MAINS

Désinfection hydro-alcoolique des mains avant et après tout geste de soins.
Lavage des mains au savon doux pour les mains visiblement souillées.



2 GANTS

Si risque de contact avec du sang, des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée
1 paire pour 1 soin pour 1 patient.
Soin ou patient différent = changement de gants



3 MASQUE ET LUNETTES / VISIÈRE

Si risque de projections de liquides biologiques.
Lors de symptômes respiratoires (toux, rhinites etc.)



4 SURBLOUSE ET/OU TABLIER

Si risque de projections de liquides biologiques.
Usage unique par patient.



5 DISPOSITIFS MÉDICAUX ET MATÉRIEL

Privilégier le matériel à usage unique. Le matériel à usage multiple doit être retraité après chaque utilisation et en fonction du niveau de risque.



6 LINGE

Planifier, séparer et respecter le circuit du linge sale et propre.
Se désinfecter les mains avant de manipuler du linge propre et après avoir manipulé le linge sale.



7 DÉCHETS

Utilisation des safe boxes pour les piquants/coupants/tranchants. Eliminer les autres déchets en respectant les différentes filières d'élimination (excepté en ambulatoire et EMS, à jeter aux déchets urbains).



8 ENVIRONNEMENT

Entretien des locaux selon leur classification en utilisant des produits détergents/désinfectants. Porter des gants et se désinfecter les mains au retrait.



9 PROTECTION DU PERSONNEL

Vaccination hépatite B, couverture vaccinale conforme aux recommandations de l'OFSP. Procédure lors d'un accident avec exposition au sang (AES).



10 PROTECTION DES PATIENTS

Isoler les patients avec des signes d'infection dans les lieux d'accueil. Port de masque par le soignant et le patient si symptômes respiratoires.

Nom et emplacement du fichier

Document de référence Portage staphylocoques dorés résistants à la méticilline ou MRSA/site internet HPCI Fribourg

Page

5 / 5

Date

5/7/2026